RADIATE

Réduit le choc de la transplantation et favorise la croissance végétale

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Acide indole-3-butyrique (AIB) :	0,85 %
Cytokinine, sous forme de kinétine :	0,15 %

Poids net: 2,527 kg Densité: 1,04 kg/L

N° D'HOMOLOGATION 2015035A LOI SUR LES ENGRAIS

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION

CONTENU NET: 2,43 L

Fabriqué pour et distribué par :

Loveland Products Canada Inc. 789 Donnybrook Drive Dorchester, Ontario N0L 1G5

Pour renseignements sur les produits : 1-800-328-4678

En cas d'urgence (24 h): 1-800-561-8273

Numéro de lot : voir le contenant

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Nocif si avalé.
- Éviter de contaminer la peau et les vêtements.
- Porter une chemise à manches longues et un pantalon long ou une combinaison.
- Bien se laver les mains après utilisation.
- Ne pas réutiliser les contenants.
- Éliminer les contenants vides en conformité avec les exigences provinciales.
- Ne pas contaminer les cours d'eau, les étangs et les lacs avec l'eau de rinçage pour ne pas mettre la vie aquatique en péril.
- Pour les usages terrestres, ne pas appliquer directement dans l'eau ni dans les terrains contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux.
- Ne pas raccorder un système d'irrigation utilisé pour l'application des pesticides (y compris les systèmes utilisés dans les serres) à un réseau public d'alimentation en eau, à moins que les dispositifs de sécurité pour les réseaux publics d'alimentation en eau prescrits sur l'étiquette du pesticide ne soient en place (avec les consignes de sécurité connexes).

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Avoir le contenant, l'étiquette ou le nom du produit à sa portée lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Radiate[®] contient deux (2) régulateurs de croissance végétale (RCV) qui agissent en synergie pour stimuler un développement hâtif et supérieur des racines. De plus, Radiate contient un mélange de vitamines qui aident au succès de la transplantation et à la croissance des plantes.

Si on utilise un agent tensioactif non ionique, Loveland Products, Inc., recommande l'utilisation de LI 700° à raison de 0,25 % à 0,5 % v/v.

Considérations particulières: La compatibilité de Radiate avec les autres produits agricoles n'a pas été complètement vérifiée. Il est nécessaire de vérifier la compatibilité de Radiate avec d'autres produits afin de s'assurer de la sécurité pour la culture et de la performance du mélange avant de l'utiliser à grande échelle. Les produits mélangés avec Radiate doivent être acides (pH inférieur à 7). Ne pas mélanger Radiate avec tout produit dont le pH est supérieur à 7. Il pourra être nécessaire de répéter le traitement si une pluie survient dans les 2 heures suivant l'application.

Le volume de bouillie appliqué par hectare variera selon l'équipement utilisé et la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir complètement la culture.

DIRECTIVES D'APPLICATION FOLIAIRE POUR RÉDUIRE LE CHOC DE LA TRANSPLANTATION ET FAVORISER LA NOUVELLE CROISSANCE VÉGÉTALE

Cultures	Desce d'emplei	Memont d'application	Domorgues
Cultures	Doses d'emploi	Moment d'application	Remarques
Foin, luzerne, trèfle	150 mL/ha*	Cultures de foin, luzerne	Favorise le
		et trèfle ensemencées :	développement des
		appliquer du stade de la	racines et la croissance.
		2 ^e à la 4 ^e feuille trifoliée.	
		Cultures établies : à la	
		levée	
Brassicacées	Par bassinage	1re: au moment de la	Applications foliaires :
comme : brocoli,	dans l'eau de	transplantation.	appliquer pour couvrir
chou, chou-fleur	transplantation à la	2 ^e : de 10 à 14 jours après	complètement le
et feuilles de	dose de 100 mL	la première application.	feuillage. Utiliser un
moutarde	dans 100 L d'eau	The process of process of	agent tensioactif non
		1 ^{re} : de la 2 ^e à la 4 ^e vraie	ionique dans les cultures
	Application foliaire :	feuille.	difficiles à mouiller
	150 mL/ha*	2 ^e : de 10 à 14 jours après	comme le chou.
	130 IIIL/IIa	la première application.	comme le chou.
Canala (huila)	150 mL/ha*	1 ^{re} : de la 2 ^e à la 4 ^e vraie	Dout ôtro málongá on
Canola (huile)	150 IIIL/IIa	feuille.	Peut être mélangé en
		reuille.	cuve avec des produits
			de glyphosate
			homologués pour
			utilisation dans le canola
			Roundup Ready [®] .
Maïs (sucré, grande	150 mL/ha*	De la 2 ^e à la 6 ^e feuille	Peut être mélangé en
culture, à éclater)			cuve avec des produits
			de glyphosate
			homologués pour
			utilisation dans le maïs
			Roundup Ready [®] .
Cucurbitacées	150 mL/ha*	1re: dans les cultures	Améliore le
comme : cantaloup,		ensemencées, appliquer	développement des
concombre, melon		de la 2 ^e à la 4 ^e vraie	racines.
brodé, melon de		feuille.	
miel et pastèque		2 ^e : de 10 à 14 jours après	
		la première application.	
Légumes-fruits	150 mL/ha*	1 ^{re} : de la 2 ^e à la 4 ^e vraie	
comme : aubergine,		feuille.	
poivron, tomate		2 ^e : de 10 à 14 jours après	
pointen, tomato		la première application.	
Vigne à raisin	114-170 mL	1 ^{re} : appliquer quand les	Augmente le potentiel
vigilo a falolif	dans 379 L d'eau	raisins mesurent de 2 à	d'amélioration de la taille
	dans of a L u Gau	3 mm.	des fruits.
			aos Iruits.
		2 ^e : de 10 à 14 jours après	
		la première application.	
		3 ^e : 45 jours avant la	
		récolte.	
		4 ^e : 30 jours avant la	
		récolte.	
Légumes-feuilles	150 mL/ha*	1 ^{re} : de la 2 ^e à la 4 ^e vraie	

comme : céleri, épinard et laitue pommée		feuille. 2º: de 10 à 14 jours après la première application.	
Légumineuses comme : haricot sec, lentille, petit pois et soya	150 mL/ha*	De la 2 ^e à la 5 ^e feuille trifoliée.	Peut être mélangé en cuve avec des produits de glyphosate homologués pour utilisation dans les cultures Roundup Ready.
Légumes-tubercules comme : igname, patate douce et pomme de terre	150 mL/ha*	1 ^{re} : de la 2 ^e à la 4 ^e vraie feuille. 2 ^e : de 10 à 14 jours après la première application.	Applications foliaires: appliquer jusqu'à dégouttement.
Légumes-racines comme : betterave à sucre, carotte, ginseng, panais, persil (à grosse racine), radis et raifort	150 mL/ha*	1 ^{re} : de la 2 ^e à la 4 ^e vraie feuille. 2 ^e : de 10 à 14 jours après la première application, si requis.	Applications foliaires : il est nécessaire de couvrir complètement le feuillage.
Fraise	100 mL dans 100 L d'eau	1 ^{re} : Pulvériser immédiatement après la transplantation. 2 ^e : de 10 à 14 jours après la première application.	
Soya	150 mL/ha*	De la 2 ^e à la 5 ^e feuille trifoliée.	Peut être mélangé en cuve avec des produits de glyphosate homologués pour utilisation dans le soya Roundup Ready.
Sorgho	150 mL/ha*	De la 2 ^e à la 4 ^e feuille.	
Blé	150 mL/ha*	De la 2 ^e à la 4 ^e feuille.	

^{*} Si le volume de la bouillie de pulvérisation est supérieur à 18,45 L/ha, utiliser un taux de dilution de 370 mL par 379 mL d'eau.

GAZON

Pour gazon en plaque: Appliquer Radiate au sol en utilisant de 224,6 à 449,2 L d'eau par hectare. Utiliser de 71 à 185 mL de produit dans 224,6 à 449,2 L d'eau respectivement, à un taux de dilution de 1:1000.

Pour gazon : Appliquer Radiate au sol selon le tableau ci-dessous en utilisant de 3,79 L à 37.9 L d'eau par 90 m^2 .

Gazon	Doses d'emploi (Radiate/Litres d'eau/90m ² *)	Comment et quand appliquer
Graminées de climat chaud comme : centipede, herbe de Saint-Augustin, herbe des Bermudes, hybrides de l'herbe des Bermudes et autres graminées de climat chaud similaires	3,69 à 18,5 mL/3,79 à 18,95 L d'eau par 90m ² .	Appliquer à des intervalles de 2 semaines durant la saison de croissance.
Dichondra	18,5 à 37,00 mL/18,95 à 37,9 L d'eau par 90 m ² .	Appliquer à des intervalles de 2 semaines durant la saison de croissance.
Graminées de climat frais comme : fétuque, pâturin des prés, seigle et autres graminées de climat frais similaires	3,69 à 18,5 mL/3,79 à 18,95 L d'eau par 90 m ² .	Appliquer à des intervalles de 2 semaines durant la saison de croissance.

^{*} Appliquer 3,7mL/3,79 L.

PLANTES ORNEMENTALES

Plantes ornementales cultivées en serre et en pépinière

Les différences de réactivité peuvent varier d'un cultivar à un autre et d'une série de conditions de croissance à une autre. Avant d'utiliser, faire un test sur un petit nombre de plantes de chaque cultivar pour vérifier l'efficacité recherchée, sauf si on peut se baser sur une expérience antérieure.

Plantes à feuillage décoratif :

Aglaonéma

Ajuga

Anthurium

Aphélandra

Caladium

Cissus

Dieffenbachia

Dracaena

Ficus

Fittonia

Gynura

Hoya

Maranta

Palmier

Pépéromia

Philodendron

Pilea

Pothos

Schefflera

Schlumbergera (cactus de Noël)

Spathiphyllum

Syngonium

Tradescantia

Plantes à feuillage similaires

Plantes à massif et à fleurs:

Abutilon

Aglais

Alyssum

Calcéolaire

Canna

Champaca

Chrysanthème

Cinéraire

Colombine

Cyclamen

Dahlia

Delphinium

Dianthus

Digitale

Fuchsia

Gardénia

Gazania

Géranium

Glaïeul

Gloxinia

Heuchère

Impatiens

Iris

Jasmin

Joubarbe

Lis

Lupin

Marigold

Michelia

Monarde

Œillet commun

Osmanthus

Pétunia

Pervenche

Poinsettia

Pourpier

Rose

Sauge

Scabieuse

Sédum

Tulipe

Zinnia

Plantes à massif et à fleurs similaires

Plantes ornementales ligneuses

Arborvitae

Aucuba

Azalée

Buis

Carissa

Érable

Genévrier

Houx

Lierre commun

Magnolia chinois

Pin

Podocarpus

Rhododendron

Viburnum

Plantes ligneuses similaires

Arbres fruitiers cultivés en verger :

Abricot

Carambole

Cerise

Citron

Figue

Goyave

Jujube

Kaki

Kumquat

Litchi

Longara

Mangue

Orange

Pêche

Poire asiatique

Pomme

Prune

Pruneau

Raisin

Arbres fruitiers similaires

Doses d'emploi et moment d'application :

Diluer 24 mL de Radiate dans 37,9 L d'eau (taux de dilution de 1:1500) pour utilisation dans les plantes de moins de 2 ans. Diluer 37 mL de Radiate dans 37,9 L d'eau (taux de dilution de 1:1000) pour utilisation dans les plantes matures. Répéter les application à des intervalles de 10 à 14 jours, si nécessaire. Faire la dernière application au moins 1 à 2 semaines avant la vente. Pour un résultat optimal, il est important de couvrir complètement et uniformément le feuillage. Ne pas retourner ou permettre le retour dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

BOUTURES

Taux de dilution :

Pour les boutures de bois mou, utiliser un taux de dilution de 1:20 (14,20 mL de produit dans 284.1 mL d'eau); Pour les boutures de bois de densité moyenne, utiliser un taux de dilution de 1:10 (28,41 mL de produit dans 284,1 mL d'eau); Pour les boutures de bois dur, utiliser un taux de dilution de 1:5 (56,82 mL de produit dans 284,1 mL d'eau). Utiliser Radiate pour toutes les boutures des produits de pépinière, y compris les boutures de plantes ligneuses ornementales, de feuillus, de conifères, de plantes couvre-sol et de vivaces comme : aster, azalée, berbéris, bruyère, buis, camélia, chèvrefeuille, chrysanthème, clématite, cognassier du Japon, cornouiller, cyprès, dahlia, delphinium (pied d'alouette), euonymus, forsythia, fuchsia, genévrier, géranium, hibiscus, houx, if, jasmin, lagerstroemia, lierre, lilas, magnolia, myrte, pachysandra, pervenche, photinia, pivet, pyracantha (buisson ardent), rhododendron, rose, spirée, thuya, violette africaine, viorne et plusieurs autres.

Récolter des boutures (de 5 à 20 cm de longueur) à partir de plantes vigoureuses et saines et les garder humides et fraîches en les conservant dans une glacière par exemple. À l'aide d'un couteau tranchant, faire une entaille diagonale dans la bouture juste en dessous d'un nœud ou d'une feuille. Tremper la base de la bouture, de façon individuelle ou en paquet, dans une solution de Radiate pendant **3 à 5 secondes**. Après le trempage, placer les boutures dans un terreau. Dans les conditions humides des serres. l'enracinement prendra plusieurs semaines ou plusieurs mois selon les espèces, On pourra transplanter les boutures après leur enracinement.

POUR RÉDUIRE LE CHOC DE LA TRANSPLANTATION ET FAVORISER LA CROISSANCE DE NOUVELLES RACINES – Pour arbustes, fleurs, plantes couvre-sol et plantes d'intérieur

Rose, thuya, gardénia, arbres à fleurs et autres plantes ornementales à racines nues ou en pots :

Utiliser 30 mL (2 c. à s.) de Radiate par 37,9 L d'eau. Appliquer la solution dans la zone des racines une fois la plante placée dans le trou creusé à cette fin, puis couvrir les racines avec du sol. Après la plantation, répéter les applications à toutes les deux semaines en arrosant pour bien humidifier la zone des racines avec une solution de 15 mL (1 c. à s.) de Radiate par 37,9 L d'eau.

Fleurs annuelles et vivaces (plantes à massif) : Utiliser 15 mL (1 c. à s.) de Radiate par 37,9 L d'eau et appliquer pour bien saturer les racines au moment de la plantation. Répéter à toute les semaines jusqu'à ce que les plantes soient bien établies.

Plantes couvre-sol comme lierre, ficoide, géranium, cotonéaster, épine-vinette et ajuga : Utiliser 15 mL (1 c. à s.) de Radiate par 37,9 L d'eau et appliquer pour bien saturer les racines au moment de la plantation. Répéter à toute les semaines jusqu'à ce que les plantes soient bien établies.

Plantes d'intérieur (rempotage et plantation) : Utiliser 15 mL (1 c. à s.) de Radiate par 37,9 L d'eau et bien arroser à toutes les semaines pour saturer la zone des racines avec la solution jusqu'à ce que les plantes soient bien établies.

Plantes établies : Pour stimuler la croissance de nouvelles racines, utiliser 15 mL (1 c. à s.) de Radiate par 37,9 L d'eau et arroser les plantes avec la solution une fois par mois.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau ainsi que les aliments pour les humains ou les animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit. Radiate devrait être conservé dans son contenant d'origine, dans un endroit frais, sec et verrouillé, hors de la portée des enfants et à l'abri du soleil.

EXONÉRATION DE GARANTIE ET AVIS

LE MODE D'EMPLOI POUR CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME APPROPRIÉ ET IL FAUT S'Y CONFORMER ATTENTIVEMENT. IL EST IMPOSSIBLE D'ÉLIMINER TOUS LES RISQUES INHÉRENTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE PRODUIT. LES DOMMAGES AUX CULTURES, L'INEFFICACITÉ DU TRAITEMENT OU D'AUTRES CONSÉQUENCES NON INTENTIONNELLES PEUVENT EN RÉSULTER À CAUSE DE FACTEURS TELS QUE LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'AUTRES MATIÈRES OU BIEN LA MÉTHODE D'UTILISATION OU D'APPLICATION, QUI SONT TOUS INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR. CE PRODUIT VOUS EST FOURNI «TEL QUEL» PAR LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET IL N'EST COUVERT QUE PAR LES GARANTIES DU FABRICANT QUI, LE CAS ÉCHÉANT, APPARAISSENT SUR CETTE ÉTIQUETTE. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LES PRÉSENTES, LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION ET NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR USAGE DU COMMERCE, STATUTAIRE OU AUTREMENT, CONCERNANT CE PRODUIT OU SON UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES. LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS QU'ON POURRAIT OBTENIR EN SE SERVANT DE CE PRODUIT. LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR. AINSI QUE LA SEULE RESPONSABILITÉ POSSIBLE DE LOVELAND PRODUCTS CANADA. INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SE LIMITERA À DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT DE CE PRODUIT. AUCUN AGENT OU EMPLOYÉ DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE EXONÉRATION DE GARANTIE OU LE TEXTE DE CETTE ÉTIQUETTE NI À FAIRE UNE REPRÉSENTATION OU UNE RECOMMANDATION DIFFÉRANT DE CETTE ÉTIQUETTE OU NON COMPATIBLE AVEC CETTE ÉTIQUETTE OU CE PRODUIT, LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS) RÉSULTANT DE L'EMPLOI, DE LA MANUTENTION, DE L'APPLICATION, DE L'ENTREPOSAGE OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT NI DES DOMMAGES SE TRADUISANT PAR DES PÉNALITÉS, ET L'ACHETEUR ET L'UTILISATEUR DU PRODUIT RENONCENT À TOUS LES DROITS QU'ILS POURRAIENT AVOIR À CET ÉGARD.